



Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de l'Association de la Croix-Rouge neuchâteloise

du 10 mai 2023 qui s'est tenue de 18h30 à 20h15 au Club44, La Chaux-de-Fonds

Ordre du jour

A. Assemblée générale de l'Association de la Croix-Rouge neuchâteloise

1. Présences, accueil et rapport par le Président
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mai 2022
3. Présentation de la direction
4. Présentation des comptes 2022 et du rapport de révision
5. Approbation du rapport annuel, des comptes 2022 et décharge au comité
6. Comité : élection complémentaire
7. Élection de l'organe de contrôle pour les comptes 2023
8. Divers

B. Conférence sur « les enjeux et défis du dossier électronique du patient »

Le président de la CRNE, M. Baptiste Hurni, ouvre l'assemblée ordinaire 2023 à 18h30.

Mot de bienvenue par le Président, M. Baptiste Hurni

M. Hurni souhaite la bienvenue au Président du conseil d'Etat M. Laurent Kurth, au chef du Service cantonal de la santé publique M. Vincent Huguenin-Dummitan, au Vice-Président de la CRS M. Matto Pedrazzini, aux membres et invités. M. Hurni est heureux de les accueillir à l'AG 2023. Il souligne que l'année 2022 a été marquée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la nouvelle présidence de la Croix-Rouge suisse; Mme Barbara Schmid-Federer et un nouveau développement pour la CRNE. La CRNE a su apporter rapidement et concrètement de l'aide dans son domaine de compétence, en accord avec ses principes et dans une logique de complémentarité et subsidiarité. Il remercie l'ensemble des bénévoles et membres donateurs qui font vivre notre mission. Il relève l'importance de l'engagement des bénévoles pour notre mouvement sans qui notre mission ne pourrait pas être déployée. Il adresse des chaleureux remerciements aux départements du conseil d'Etat, collègues de M. Laurent Kurth, pour la bonne collaboration, à tous les collaborateurs salariés présents, les bénévoles et partenaires.

A. Assemblée générale de l'Association de la Croix-Rouge neuchâteloise

L'invitation à l'Assemblée générale de l'Association de la Croix-Rouge neuchâteloise a été envoyée en temps à l'ensemble des membres. Sur 81 personnes inscrites à l'assemblée générale de ce jour, 60 sont effectivement présentes aujourd'hui, dont 18 voix (membres de l'association, une voix par affiliation). (Liste de présence en annexe). La majorité absolue est de 10.



1. Présences, accueil et rapport par le Président

Le président rapporte qu'il y a 81 inscrits et ne souhaite pas faire lecture des 358 excusés sauf demande contraire émise par l'assemblée.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mai 2022

Le procès-verbal ne donne lieu à aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

3. Présentation de la direction

M. Delisle est ravi de voir l'assemblée si nombreuse. Il présente 2 sujets ce soir: la nouvelle OSAD et la présentation des comptes mais reste disponible à la fin de l'assemblée pour toutes questions sur l'ensemble de nos prestations et nos fonctionnements.

Les soins à domicile de la Croix-Rouge neuchâteloise

Situation jusqu'au 31 mars 2023

- Présent sur tout le canton.
- Uniquement des soins de base.
- Uniquement des Auxiliaire de Santé Croix-Rouge sur le terrain.
- Uniquement sur délégation d'infirmière indépendante.
- Inclut de la relève pour proche aidant.

Autres prestations de maintien à domicile

- Transport pour rendez-vous médicaux.
- Sécurité à domicile (système d'alarme).
- Visite à domicile et balades.

Développement en cours

Possibilité de fournir en plus :

- Prestation d'évaluation.
- Prestation de soins infirmiers.
- Donc intégration de présence sur le terrain d'infirmière, d'ASSC, d'aide familiale.

Dans un premier temps uniquement dans l'entre deux lacs !

Modification de notre modèle d'affaire : fonctionnement de type *Buurtzorg*

- Micro-équipe autonome de proximité
 - Prise en charge globale de la personne âgée
1. **Premier test en 2023 dans l'entre deux lacs.**
 2. **Déploiement progressif dans tout le canton.**
 3. **Intégration d'autres prestations MAD (Alarme dans un premier temps).**
 4. **Développement d'outils (gestion & communication) commun au MAD.**
 5. **Ecoute des demandes et éventuel développement de nouvelles prestations.**

La force de ce nouveau développement de l'OSAD est l'écoute des besoins et la proximité.



4. Présentation des comptes 2022 et du rapport de révision

M. Delisle commente brièvement les comptes 2022. Le résultat est équilibré et légèrement bénéficiaire comme les années précédentes. Grâce à une recherche de fonds efficace, le poste prestation et matériel a pu être augmenté considérablement et de l'aide directe distribuée par les collaborateurs aux familles et personnes vulnérables. Il passe la parole à M. Marchand, réviseur de la Fiduciaire Muller Christ et associé. M. Marchand n'a pas de commentaire à apporter et approuve les explications de RDE. Il relève quelques points sur le patrimoine de la CRNE et la réduction progressive des dettes. Le rapport de révision complet étant publié sur le site internet, M. Marchand n'en fait pas lecture sauf si expressément demandé par l'assemblée. L'audit étant positif, en accord et conformité aux lois suisses, RPC, statuts, et contrôle interne, il est recommandé à l'assemblée d'approuver les comptes 2022. M. Hurni remercie M. Marchand pour le travail accompli et la bonne collaboration.

5. Approbation du rapport annuel, des comptes 2022 et décharge au comité

Le rapport annuel 2022, les comptes annuels 2022 ainsi que l'attribution des fonds sont approuvés à l'unanimité par les membres de l'association. La demande de décharger les membres du comité pour leur activité durant l'exercice 2022 est approuvée à l'unanimité par les membres de l'association présents. Le rapport de révision 2022 est également admis à l'unanimité.

6. Comité : élection complémentaire

Une place est vacante au sein du comité de la CRNE. Une candidature a été reçue de la part de M. Quentin Di Meo. M. Hurni présente M. Di Meo, originaire du Val-de-Travers, impliqué dans les sociétés locales du Vallon et dans la politique neuchâteloise. Il note l'importance de la représentation et sensibilité du Val-de-Travers au sein du comité et se réjouit de cette candidature, soutenue unanimement par le comité, de l'engagement et l'intégration aisée de M. Di Meo au sein du comité. M. Di Meo remercie le président pour la présentation complète, relève son engagement auprès des associations du Val-de-Travers, sa motivation et l'importance de la collaboration avec le canton dans les futures années. Il se dit être honoré de la présentation ce soir de sa nomination par l'assemblée. **M. Quentin Di Meo est élu en tant que membre du comité à l'unanimité.** BHU le remercie pour son intérêt et son engagement.

7. Élection de l'organe de contrôle pour les comptes 2022

Le comité propose de nommer la fiduciaire Muller, Christ et associé SA pour le contrôle des comptes 2023. **La fiduciaire Muller, Christ et associé est élue organe de révision à l'unanimité.** BHU se réjouit de la poursuite de la collaboration. M. Marchand ajoute se réjouir également et remercie l'assemblée pour la confiance accordée.

8. Divers

Le président ouvre la discussion à l'assemblée. L'assemblée ne prononçant aucune demande ni remarque, il invite M. Matteo Pedrazzini, Vice-Président et représentant de la CRS à prendre la parole. M. Pedrazzini relève que suite aux diverses récentes crises traversées, la CRS et la CRNE ont l'habitude maintenant d'agir dans l'urgence. Ils savent trouver des solutions aux nouveaux besoins. La CRNE a et mérite sa place égalitaire



au sein de la CRS. Il se réjouit de nous retrouver à l'occasion de l'Assemblée Générale de la CRS qui aura lieu en juin 2023 à Neuchâtel. M. Hurni le remercie pour l'amitié d'être venu prononcer ces mots et lui offre un cadeau.

C. Conférence sur « les enjeux et défis du dossier électronique du patient »

Le président clôt la partie officielle et remercie les intervenants de la conférence. Il est ravi du soutien de l'association au dossier électronique du patient. Il donne la parole à M. Laurent Kurth, conseiller d'État au département des finances et de la santé. M. Kurth adresse un message général. Il relève le contexte actuel de succession de crises (Covid, ukrainienne et énergétique) ainsi que les changements fondamentaux de la société (inflation, pénurie, bouleversement et vieillissement de la population). Il note le besoin essentiel de l'implication de la CRNE et des associations du canton et relève également le renforcement des liens humains, des échanges et de la solidarité. Au nom du gouvernement, il adresse des remerciements au comité, aux bénévoles et à tous ceux qui œuvre au sein de l'association permettant de développer le soutien essentiel aux vulnérables; apprécié et en complémentarité de l'Etat.

Il introduit la conférence sur le dossier électronique du patient; projet de santé publique aux exigences techniques élevées afin d'assurer les données sensibles du patient.

M. Vincent Huguenin-Dumittan, chef cantonal de Service de la santé publique (SCSP) et Mme Caroline Gallois-Vinas, responsable de la cellule cybersanté du SCSP prennent la parole pour présenter la conférence sur les enjeux et défis du dossier électronique du patient.

En l'absence de divers, M. Hurni remercie chaleureusement tous les participants à l'assemblée et se réjouit de les revoir lors d'une prochaine assemblée. Il clôture la séance à 20h15. Les participants sont conviés à un moment d'échange et de partage autour d'un apéritif offert par la Croix-Rouge neuchâteloise.

Pour le procès-verbal :

Baptiste Hurni
Président

Robin Delisle
Directeur

Carine Matthey
Secrétaire au procès-verbal